



RIUESS - XIIIème Rencontres
ANGERS - France
5 au 7 juin 2013

**Penser et faire l'ESS aujourd'hui.
*Valeurs, Statuts, Projets ?***

www.riuess.org
<http://riuess2013.sciencesconf.org>

Étude comparative des différentes approches théoriques actuelles de l'ESS au Brésil et en France

Cherfem Carolina Orquiza, doctorante à UNICAMP au Brésil,

Courrier: carolinacherfem@yahoo.com.br

Zimmer Magali, doctorante au CNAM à Paris

Courriel : magali.zimmer@cnam.fr

Introduction

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) a été promue dans différents pays du monde comme un secteur potentiellement créateur d'emplois. Ainsi, au Brésil, elle est intégrée dans le plan gouvernemental intitulé « Brésil sans misère », destiné à une population en situation d'extrême pauvreté (environ 16,2 millions de Brésiliens sur 193 millions en tout). En France, les politiques publiques perçoivent aussi l'ESS comme un secteur pouvant créer des emplois.

Toutefois, nous nous demandons comment l'ESS a été conceptualisée par le milieu académique de chaque pays, compte tenu de ses contradictions, mais aussi de ses avancées. Cette communication est consacrée à ces questionnements. Notre objectif est d'identifier et de clarifier les divergences contenues dans les différentes recherches à travers une comparaison des débats théoriques dans les deux pays.

Une des principales divergences concerne les conceptions du changement social et du potentiel transformateur de l'ESS. Ce débat est lié à la fonction attribuée à l'ESS dans la société. Au Brésil, par exemple, ce débat oppose les théoriciens qui conçoivent l'ESS sous un angle émancipateur avec une attention portée aux formes d'autogestion [Singer P. (2000-a et -b, (2003); Gaiger L. I. (2000, 2004) ; Arruda M. (2003, 2005)] à ceux qui, au contraire, mettent l'accent sur la faculté de l'ESS à participer à la résorption du chômage [Faria J.H. (2009) ; Leite *et al.*, (2011)]. En France, à titre d'exemple, ce débat oppose certains auteurs qui mettent au centre de leurs études la dimension éducative [Draperi J.-F. (2007)], l'autodétermination [Prades J. (2006)] ou la réciprocité [Laville J.-L. (2007)] à ceux qui suivent une approche davantage critique en portant leur attention sur la précarité de l'emploi [Hély M. (2009)].

La constitution du corpus de textes étudiés contient toujours une part d'arbitraire. Nous avons choisi de retenir certains auteurs qui se distinguent par un grand nombre de publications et un apport théorique substantiel à l'ESS. Parmi l'ensemble des auteurs nous avons sélectionné ceux qui nous paraissaient présenter des problématiques comparables ont été conservés. Une fois ces divergences

identifiées, il s'agira d'analyser ensuite la part apportée par chacun au débat identifié précédemment.

Dans la suite, nous présenterons dans une première partie le cas du Brésil et dans une deuxième partie celui de la France. Pour conclure, nous mettrons en évidence les rapprochements constatés dans les débats théoriques propres à chaque pays.

1- Les éléments théoriques brésiliens apportés au débat

1-1 Les approches centrées sur le projet de l'ESS

Le premier auteur, mis en évidence dans cet article, est l'économiste Paul Singer, un précurseur de l'Économie Solidaire (ÉS) au Brésil. Ce dernier élabore sa théorie de l'ÉS en tenant compte des processus historiques à l'œuvre dans les coopératives ouvrières issues des luttes qui émergent au moment de la révolution industrielle, comme dans les expériences britanniques au début du XIX^e siècle, inspirées par Robert Owen et ses projets de villages coopératifs [Singer P. (2000-a)]. L'auteur explique également que le coopérativisme trouve ses origines dans l'expérience de Rochdale, une société coopérative qui est devenue la mère des coopératives modernes en définissant des principes qui servent encore de référence.

Cependant, Singer [2003] croit percevoir que le coopérativisme, apparu dans les années 90 au Brésil, émerge dans un contexte nouveau caractérisé par un chômage endémique et une déréglementation de l'économie [Singer P. (2003), p. 117]. Ainsi, Singer comprend l'ÉS comme une issue réaliste et concrète pour la population exclue. Mais, cette issue est aussi fondée sur des valeurs de démocratie, de solidarité et de coopération et présente surtout une orientation marquée par l'autogestion. L'autogestion pour cet auteur est indissociable de l'ÉS, car elle fait partie de l'histoire culturelle des luttes du mouvement ouvrier pour construire un mode de production socialiste et un mode collectif d'organisation du travail [Singer P. (2003, 2005)]. L'auteur s'appuie, par exemple, sur l'expérience yougoslave de 1950, qui est à l'origine de l'expression «socialisme autogestionnaire», ainsi que sur les luttes des

travailleurs des années 60 et 70 qui ont créé la Révolution des Œillets en 1974 au Portugal.

Cependant, l'auteur souligne que selon les périodes et les contextes, les luttes des travailleurs ont pris des formes nouvelles. Singer [2003] désigne la période actuelle comme étant marquée par la coexistence de l'ÉS et du capitalisme. Même s'il remarque que cette coexistence est loin d'être idéale, il estime qu'elle rend possible le sens de la justice pour les groupes de l'ÉS, tout en étant immergé dans une société capitaliste.

Toutefois, l'auteur se montre optimiste dans ses recherches et met en évidence la puissance de la « désaliénation que la propre pratique d'autogestion donne à ses travailleurs », ainsi que la puissance d'une « éducation critique et désaliénante contre la dégénérescence » qui peut se produire dans l'ÉS [Singer P. (2000-b), p.42]. L'auteur estime que ce n'est pas l'ÉS en soi qui apportera un nouveau modèle autogestionnaire de société, mais qu'elle est l'embryon d'une future économie socialiste et démocratique.

Singer [(2000-b), p.44] souligne que les expériences autogérées sont bien réelles, non seulement au Brésil, mais aussi dans diverses régions du monde. Pour lui, elles peuvent être le résultat de l'avancement du mouvement socialiste sur plusieurs fronts, comme « l'extension de la démocratie », la participation de la population aux créations et aux orientations des budgets publics, la participation populaire aux gouvernements locaux et régionaux qui peuvent mettre en pratique les « politiques socialistes » et le soutien aux entreprises autogérées, etc. Ainsi, pour l'auteur, le modèle d'ÉS n'est pas le même que celui d'une économie socialiste planifiée. Cependant, ses pratiques, couplées avec d'autres facteurs, peuvent permettre la construction de cette économie démocratique [Singer P. (2000-b)]. Pour l'auteur, l'ÉS pourrait être *l'embryon de l'économie socialiste autogérée*.

D'un autre côté, on trouve l'économiste Marcos Arruda. Cet auteur est d'accord avec l'idée d'émancipation dans l'ÉS, mais il estime qu'elle doit être radicalisée pour surmonter le capitalisme. Pour décrire l'ÉS, Arruda [2005] reprend le sens étymologique du mot économie, qui a émergé dans la Grèce antique. Le sens étymologique recouvre la « gestion de la maison », c'est-à-dire la gestion de notre

corps, celle de l'espace dans lequel nous vivons avec notre famille, celle de notre communauté, de notre ville, de notre pays ou planète. Dans cette perspective, l'économie repose sur le principe de suffisance, qui est disponible dans la nature et nécessaire au plein développement du potentiel humain. Cependant, l'auteur comprend que le terme étymologique a perdu son sens dans le contexte de l'économie capitaliste. Ainsi, il suggère l'utilisation du terme « socio-économie solidaire », afin de mettre l'accent sur la dimension sociale (auquel renvoie le préfixe socio-) tout autant que la dimension solidaire. Cette dénomination s'apparente à celle d'ÉSS en France et elle représente une nouvelle génération de pratiques en ÉS.

Pour définir la socio-économie solidaire, Arruda [2003], distingue quatre aspects qu'il pose comme fondamentaux et qui constituent un idéal type de la socio-économie solidaire, à savoir : 1) la préservation de l'environnement ; 2) l'être humain comme un être solidaire par nature ; 3) le féminin comme dimension qui doit être préservée dans l'économie ; 4) l'éducation comme *praxis*, essentielle pour la construction de l'être humain. C'est la relation entre ces éléments qui donne un pouvoir d'émancipation à cette économie.

Cependant, Arruda estime que dans le modèle économique dominant, il n'y a pas de place pour cette socio-économie solidaire [Arruda M. (2003)] ? Donc pour l'auteur, les pratiques de l'ÉS actuelles n'ont pas réussi « à offrir une alternative à l'économie systémique du capital » [(2003), p.240]. Une des raisons invoquées par l'auteur tient à ces projets micro-économiques et non pas macro-économiques qui ne sont pas capables de surmonter le système capitaliste.

Pour lui, la coexistence permet l'émancipation des travailleurs, mais elle doit rester provisoire jusqu'à l'abolition du capitalisme. En analysant les politiques de l'ÉS du Secrétariat d'Economie Solidaire au Brésil - la SENAES, l'auteur conclut que le gouvernement ne prépare pas un projet viable qui permettra d'atteindre ce but. Compte tenu de cela, il suggère que les acteurs politiques qui participent aux Forums commencent à s'organiser pour faire pression sur l'État [Arruda M. (2000), p.222].

Comme positionnement intermédiaire entre ces deux auteurs, on peut distinguer le sociologue Luís Inácio Gaiger [2000, 2004]. Pour lui, l'ÉS n'est pas un nouveau mode de production comme l'expriment les auteurs précédents. Se référant à Marx,

l'auteur définit le concept de mode de production comme étant l'état de développement matériel et humain qui émerge « en cohérence avec un état historique du développement des forces productives » [Gaiger L.I. (2004), p.6]. En revanche, il avance le concept de «forme sociale de production», qui présente des similitudes avec les relations développées par l'économie paysanne, principalement parce qu'elles sont très différentes des relations du travail salarié. Pour l'auteur, de nombreuses formes sociales de production peuvent coexister dans le même système (la solidarité, sur le capitalisme, sur la famille, *etc.*). La difficulté de cette coexistence est le principal défi posé à ces formes d'organisation, qui ne sont pas hégémoniques, en particulier du point de vue technologique, éducatif et politique.

Ainsi, Gaiger est d'accord avec la possibilité d'émancipation de l'ÉS. Il affirme que son utilité sociale doit être examinée à partir du point de vue des besoins des personnes réunies dans les projets et pas seulement, à partir de l'observation de l'accumulation du capital : « la question de la faisabilité vise à savoir si les organisations solidaires apportent des réponses aux individus qui y sont insérées» [Gaiger L.I. (2000), p. 181].

Concernant le rapport à l'État, l'auteur soutient que toutes les organisations perçoivent des aides étatiques pour leur développement et qu'aucun secteur économique ne peut être indépendant financièrement, y compris l'ÉS [Gaiger L.I. (2000), p.180]. À cet égard, nous pouvons observer un accord entre Gaiger et Arruda, parce que les deux incluent la nécessité d'un soutien de l'État à travers la construction de politiques efficaces pour faire accroître le potentiel d'émancipation de l'ÉS.

1-2 Les approches critiques des pratiques de l'ÉS

D'un autre côté, se trouvent des auteurs au Brésil qui comprennent l'ÉS comme une initiative importante à étudier à la fois d'un point de vue intellectuel et d'un point de vue sociétal, mais dans une perspective plus critique. Toutefois, ils mettent l'accent sur son potentiel de résorption du chômage et du travail informel, et non sur la possibilité de construire une société socialiste autogestionnaire.

Dans une recherche récente développée dans l'État de São Paulo, une équipe de sociologues composée de Leite, Lima et Araújo [2011] a analysé l'ÉS et ses différents

aspects en vue d'explorer la diversité de ses formes d'organisation. A travers des interviews menées dans les coopératives de petites tailles (comprenant les secteurs de la fabrication, de l'artisanat, de la nourriture), dans les usines récupérées et dans les coopératives de recyclage, les auteurs ont notamment conclu que l'ÉS présente des manifestations très différentes et contradictoires qui rendent difficile sa caractérisation. Néanmoins, ils reconnaissent les possibilités apportées par ces formes d'organisations économiques dans la constitution d'un mouvement social, en présentant des cas de «résistance des travailleurs » non négligeables. Cette résistance se caractérise par le refus de perdre son emploi avec la récupération d'usines, par la volonté de lutter contre le chômage, par le développement de la capacité d'agir des travailleurs, ou encore par la recherche de «formes d'intégration sociale fondée sur la solidarité entre les travailleurs » [Leite M.-P. (2011). p.2-6]. Les auteurs font aussi remarquer que ce n'est pas une manifestation qui mènera au socialisme autogéré. Tout d'abord, ils mettent en évidence l'écart important qui sépare à l'intérieur d'une organisation de l'ÉS entre la théorie défendue par les dirigeants du mouvement de l'ÉS et celle des autres travailleurs.

Les questions pointées par le sociologue Faria [2009] appuient également cette conclusion et nous montrent la nécessité de repenser le concept d'ÉS en étudiant les expériences développées et en prenant soin de ne pas généraliser trop hâtivement. L'auteur [Faria J.H. (2009)] souligne que la plupart des travailleurs de cette économie ne s'unissent pas pour créer une alternative au capitalisme, mais pour remédier aux conditions et conséquences pratiques de l'inégalité du capital, comme le chômage. Selon Faria [2009], pour atteindre l'émancipation souhaitée par les théoriciens de l'ES, les travailleurs doivent cesser d'être des « sujets assistés », et devenir des « sujets qui peuvent organiser leurs expériences et leur vie » [Faria J.H. (2009), p.177].

Faria [2009] introduit aussi un nouvel élément au débat : l'auteur attire l'attention sur ce qui a été créé autour et à partir de la polysémie de l'ÉS. Faria analyse l'immense diversité des expériences regroupées sous le même nom d'Economie Solidaire et oriente son analyse critique sur ce point. Ainsi, selon ce dernier, le SENAES, par exemple, inclut dans sa définition de l'ÉS des expériences complètement différentes et distinctes les unes des autres. Cette approche conduit

donc à englober dans un même ensemble des activités hétéroclites dépourvues d'une définition rigoureuse.

Mais, Faria ne dénigre pas pour autant l'ÉS et ses expériences. Il met simplement l'accent sur l'erreur conceptuelle de ce qu'il appelle l'*autogestion sociale*, qui serait une autogestion pleine ou totale. Cette erreur consiste à inclure l'ÉS dans le champ de l'autogestion sociale, comme le fait P. Singer, alors que pour lui l'ÉS s'inscrit dans un champ qu'il nomme l'*autogestion partielle ou collectiviste*. Ces expériences de l'autogestion partielle sont nommées « Organisations Sociales productives (OSP) ». Elles seraient une source de confrontation avec le mode de production capitaliste, et non un système de remplacement, c'est-à-dire qu'elles existent par et pour cette opposition. Faria note que le concept d'OSP cherche à faire des efforts pour construire de nouvelles relations de travail, tout en reconnaissant les limites que le mode de production capitaliste impose à ces organisations.

Pour une meilleure compréhension, il est nécessaire de passer brièvement par un approfondissement de la définition de Faria [2009] du concept d'autogestion. L'auteur postule que le noyau de ce concept est caractérisé par deux traits majeurs, d'une part, celui qui vise à déconstruire la notion d'économie liée à un but lucratif, à l'exploitation et à la domination, et, d'autre part, celui qui s'oppose à l'idée d'une politique réservée à un nombre limité de politiciens. Ainsi, l'autogestion suggère que l'économie devrait avoir pour point de départ la notion de « ce qui est nécessaire pour produire la vie d'une communauté », sans division hiérarchique au sein des activités et avec une politique représentant tous les intérêts collectifs [Faria J.H. (2009), p.179].

Faria souligne que la conception d'autogestion a une place dans la tradition anarchiste de Proudhon (1851), qui a proposé la construction d'une fédération d'unités sans gouvernement central, mais basées sur des communes autogérées - *socialisme mutuel et fédéral*. L'auteur ajoute qu'en plus d'une perspective anarchiste (reprise par les disciples de Proudhon et de Fourier, entre autres), ce concept a aussi une perspective marxiste. Marx, quant à lui, n'a jamais utilisé le terme d'autogestion, malgré le contexte historique dans lequel il vivait à l'époque de ses écrits, où les coopératives de production naissaient. Certains marxistes, en critiquant les sociétés

capitalistes, ont déjà adopté le terme d'*autogestion sociale*, en se référant à une «gestion collectiviste et démocratique des projets de luttes quotidiennes de la société» [Faria J.H. (2009), p.342]. Cependant, le concept a pris une seule signification à partir de 1968, celle de «la gestion par soi-même » [Faria J.H. (2009), p.339].

Faria (2009) décrit que toutes les expériences d'autogestion sociale ont finalement échoué (soviets en Russie, révolution espagnole, grèves en Italie et en France, «comités unitaires de base», tentatives d'autogestion en Algérie et en Tchécoslovaquie, et révolution des Œillets au Portugal en 1974). Après ces expériences, et jusque dans les années 1990, l'auteur souligne que personne n'a plus entendu parler de l'autogestion. C'est avec l'Economie Solidaire que le terme est réapparu au Brésil pour représenter les organisations des travailleurs autonomes au sein du capitalisme, apportant une nouvelle façon de gérer des projets sans pour autant inclure l'histoire par une transformation complète de la société. C'est en prenant en compte les perspectives de ces diverses expériences, que l'auteur à préférer parler des OSP en termes d'*autogestion partielle*.

L'auteur souligne que l'autogestion, même partielle, ne peut être réduite à la création d'emplois ou à un statut juridique. Il définit au moins trois critères permettant de caractériser la notion d'autogestion partielle: (i) surmonter la division du travail qui distingue les décideurs et les exécutants; (ii) permettre l'autonomie de décision de chaque unité d'activité ; (iii) permettre l'amélioration de la participation des travailleurs dans toutes les sphères de l'organisation. Selon ces critères, les OSP se construisent autour de l'objectif de modifier les rapports de pouvoir entre les travailleurs à l'intérieur d'une organisation productive.

Il est important de noter que même pour ces OSP, la question principale reste centrée sur la contradiction induite par le maintien des caractéristiques de l'autogestion partielle dans le système capitaliste. Cependant, Faria [2009] constate que, tout en reconnaissant les difficultés, on doit comprendre que les OSP ont une logique spécifique et qu'elles n'ont pas l'intention de contester le capitalisme, car elles en sont justement sa contradiction (on pourrait dire autrement qu'elles n'existent que par leur position contestataire). La principale question n'est donc pas de savoir si les

OSP peuvent ou non transformer la société capitaliste, mais quelles sont les avancées et les particularités qu'elles indiquent par leurs contradictions.

2- Les éléments théoriques français apportés au débat

Des conceptions du changement social différentes sous-tendent les approches de l'ESS, et interrogent le renouvellement des pratiques constatées depuis une trentaine d'années.

2-1 Les approches centrées sur le modèle coopérativiste

Jean-François Draperi, sociologue, a écrit de nombreux ouvrages retraçant l'histoire de la pensée de l'économie sociale. Nous nous appuyons ici sur l'un de ces derniers ouvrages, *Comprendre l'économie sociale*. L'économie sociale est définie comme l'ensemble des « entreprises coopératives, mutualistes et associatives » qui ont « pour finalité de répondre aux besoins et aux attentes collectives » [Draperi J.-F. (2007), p. 7]. Les valeurs qui unissent les acteurs de l'économie sociale sont au nombre de quatre: « responsabilité (ou volontariat), égalité, solidarité et autonomie » [Draperi J.-F. (2007), p. 17]. Le principe de la double qualité constitue, pour J.-F. Draperi, un principe central d'organisation de toute entreprise d'économie sociale. Ce principe est repris de G. Fauquet, théoricien du mouvement coopératif, et il signifie que les bénéficiaires de l'action sont en même temps les sociétaires de l'entreprise. Cette double qualité permet d'établir un rapport démocratique entre associés. Ce principe de « double qualité comme principe central de l'économie sociale doit être compris comme un moyen de la finalité éducative et émancipatrice de l'entreprise d'économie sociale » [Draperi J.-F. (2007), p. 20]. L'économie sociale est donc « simultanément un mouvement économique qui s'appuie sur l'éducation et un mouvement éducatif qui s'appuie sur l'économie. » [Draperi J.-F. (2007), p. 256].

Le principe de double qualité est un principe idéal-typique. Il n'est pas à l'œuvre dans de nombreuses associations. C'est le cas des associations qui offrent un service à un public spécifique, qui ne peut pas participer au fonctionnement démocratique. De même, la double qualité n'est pas toujours mise en pratique dans

les entreprises coopératives, comme l'auteur le reconnaît lui-même [Draperi J.-F. (2007), p. 21].

Le terme d'entreprise ou d'entrepreneur qui est fréquemment utilisé par l'auteur pour désigner les organisations de l'économie sociale ne dénote pas une absence de dimension politique. En effet, l'entrepreneur en économie sociale est conçu comme un « entrepreneur militant » qui « milite pour sa cause, qui est son entreprise et son projet » [Draperi J.-F. (2007), p. 39]. L'expression « d'entrepreneur militant » est un idéal type, et à ce titre constitue « un outil d'analyse permettant de dégager la logique démocratique de l'entreprise d'économie sociale » [Draperi J.-F. (2007), p. 40].

Pour J.-F. Draperi, la différence fondamentale entre la pensée marxiste et la pensée coopérative ne tient pas au caractère utopique, mais plutôt au moyen d'accéder à cette utopie. La pensée coopérative s'appuie sur une démarche, non pas violente comme dans la pensée marxiste, mais sur une démarche pacifiste : l'ESS pense « simultanément le but et les moyens de parvenir à ce but » [Draperi J.-F. (2007), p. 76].

De plus, l'économie sociale recherche « la cohérence entre le discours critique et l'action » [Draperi J.-F. (2007), p. 77]. L'économie sociale est une pensée utopique qui teste sa validité par l'expérimentation des pratiques [Draperi J.-F. (2007), p. 92]. La pensée de l'économie sociale se constitue autour d'une utopie qui évolue au cours du temps. Au XIX^e siècle, ce sont les phalanstères et les micro-républiques communautaires qui sont le fondement de cette utopie. Puis vient la république coopérative avec Charles Gide et, enfin, dans la seconde partie du XX^e siècle le développement local. Trois modèles émergent de cette évolution : « 1) celui de la micro-entreprise communautaire fondée sur la production et l'habitat (au milieu du XIX^e siècle), 2) celui de la macro-république coopérative, fondée sur la coopération de consommation (à la fin du 19^e siècle), et 3) celui de la méso-république du développement local (dès après la décolonisation) » [Draperi J.F. (2005), p. 102]. La période actuelle serait donc caractérisée par une utopie portée vers le développement local endogène, mais des sédiments des utopies passées restent toujours perceptibles aujourd'hui.

Un autre auteur, Jacques Prades, qui est économiste, a écrit de nombreux livres témoignant de recherches approfondies sur l'ESS. Il met l'accent sur les formes d'autodétermination qui sont caractérisées par « la capacité des hommes à prendre en charge collectivement leur histoire » [Prades J. (2006), p.20]. Le changement social provient non pas d'une action éducative, mais précisément de cette capacité d'autodétermination. A la différence du précédent auteur, pour J. Prades, les révolutions n'ont pas débuté par l'éducation populaire, mais par une autodétermination spontanée (telle que la Commune de Paris, la révolution russe de 1905 ou le mouvement de 1968 en France et celui de l'autogestion) [Prades J. (2006), p.20]. Concernant le projet de l'ESS, il considère qu'elle s'inscrit dans « combat pour l'autodétermination », ce qui l'oppose à la vision fonctionnelle de R. Castel notamment.

Dans cette approche reposant sur l'autodétermination, la question de la propriété collective est centrale. Or d'après l'auteur, ce débat sur la propriété collective a longtemps été occulté, et il doit être remis au centre des études portant sur l'ESS. En effet, c'est sous cet angle que l'on peut comprendre la nouvelle économie sociale. La question de la « propriété collective » a pris la forme en Europe de l'Est d'une propriété étatique, et en Europe de l'Ouest la forme d'une concentration du pouvoir financier. L'hypothèse de l'auteur est qu'entre ces deux formes, il existe une forme de propriété collective des biens d'usage et des biens de production qui puisse permettre aux individus de se prendre en charge. Cette position tend à privilégier à l'intérieur de l'ESS les « pratiques d'agglomération » qui durent dans le temps et qui ne relèvent pas d'une échelle expérimentale (telle que les circuits courts ou les entreprises alternatives). Ce qui fonde l'approche de J. Prades, c'est une démarche qui tend à examiner les pratiques à grande échelle, les « processus d'agglomération ». A partir des années 1970, de manière parallèle à la banalisation des coopératives et à l'institutionnalisation des mutuelles, un regain du mouvement associatif se produit, qui sera dénommé ÉS. Mais J. Prades estime que ce regain associatif, se développant à petite échelle et dont le développement repose sur le don, restera marginal dans la société salariale [Prades J. (2006), p. 25].

Le plus grand danger qui menace notre société tient à la perte du sens de l'utopie qu'il convient de retrouver à travers une conceptualisation de l'ESS ayant une plus forte dimension politique [Prades J. (2013)]. Pour J. Prades, il n'est pas fait référence explicitement à la question de l'autogestion, mais les principes qui régissent le développement de l'ESS tendent à se ressembler.

2-2 Les approches centrées sur le modèle associatif

Un autre auteur dont l'apport mérite attention, est le sociologue Mathieu Hély, qui a porté un regard critique sur le développement de l'emploi dans le secteur associatif. Selon lui, le nombre de salariés employés par une association a fortement augmenté de 600 000 au début des années 1980 à un million et demi de salariés aujourd'hui [Hély M. (2009), p. 2]. Le milieu associatif est appréhendé ici comme un « marché du travail ». Le nombre de « travailleurs associatifs », qui ne cesse de croître, pourrait à terme dépasser le nombre de fonctionnaires. En effet, l'emploi dans le secteur associatif croît à une vitesse deux fois plus rapide que celle de l'emploi des fonctionnaires dans la fonction publique. Si bien que les salariés associatifs préfigurent en quelque sorte le devenir des salariés de la fonction publique en déliquescence. Pour cet auteur, « l'importance prise par le monde associatif résulte avant tout d'une politique de brouillage des frontières entre privé et public et d'une déstabilisation profonde des relations salariales » [Hély M. (2009), p. 4]. Selon cet auteur, le secteur associatif est perçu comme étant dépourvu de dynamique propre permettant l'élaboration d'un projet collectif.

Ainsi, l'événement marquant de ces 30 dernières années est, pour M. Hély, la décentralisation de l'action étatique. Cette décentralisation a débuté dès 1975 avec l'encouragement de l'établissement de conventions par l'État avec les associations habilitées à recevoir des bénéficiaires de l'action sociale. Les effets de cette décentralisation sur le secteur associatif sont étudiés à partir de données statistiques sur l'emploi salarié, en tenant compte du fait que les catégories des institutions qui produisent des données statistiques sont inadaptées au monde associatif. La « véritable tendance » qui résulte de cette décentralisation réside dans le processus de

conversion des associations en « entreprises associatives » [Hély M. (2009), p. 21]. A côté de la banalisation qui a marqué le développement des coopératives, de l'institutionnalisation qui a caractérisé les mutuelles dans les années 1980, ce sont désormais les associations qui se sont à leur tour éloignées des principes fondateurs sous l'effet d'une mise en concurrence avec le secteur marchand.

Le concept d'« entreprise associative » fait référence au passage de l'association déclarée « dont les règles sont fixées par la loi de 1901 et composée de bénévoles à l'association employeur d'au moins un salarié ». Parmi les entreprises associatives, quatre types peuvent être dégagés de l'analyse statistique : l'entreprise associative gestionnaire, l'entreprise associative partenaire, l'entreprise associative marchande et l'entreprise associative mécénale [Hély M. (2009)].

A l'opposé de cette vision des associations comme répondant au délitement de l'État social, se situe une approche qui interprète ces changements sous un angle différent. Face à la crise de l'État Providence, de nombreuses associations ont tenté d'apporter une réponse au problème du chômage de masse contre lequel l'État s'est révélé incapable de lutter. Leurs interventions ont pris diverses formes : les CAT (Centre d'Aide par le travail), les AP (Ateliers protégés), les SCOP (Sociétés coopératives de production), les EI (entreprises d'insertion), les AI (Association intermédiaires), les Régies de quartier, *etc.* Ces initiatives se développent essentiellement dans le secteur des services de proximité. Elles émergent en réponse à des demandes sociales liées à la qualité de la vie, à la socialisation des enfants en bas âge, à l'intégration des personnes âgées, *etc.* [Eme B. et Laville J.-L. (1988) ; Laville J.-L. (2005)]. Le terme d'*économie solidaire* est alors proposé par J.-L. Laville et B. Eme pour désigner ces initiatives.

Pour conceptualiser l'émergence d'une initiative solidaire, la réciprocité est considérée comme essentielle. En effet, toute initiative solidaire part d'une « impulsion réciprocaire » [Laville J.-L. (1994), p. 74]. Néanmoins, les initiatives solidaires ne peuvent s'inscrire dans la durée que si elles réussissent à combiner « ressources marchandes obtenues par le produit des ventes, ressources non marchandes émanant de la redistribution, ressources non monétaires issues de

contributions volontaires » [Laville J.-L. (2001)]. L'hybridation des ressources est donc une condition nécessaire permettant aux initiatives solidaires de perdurer. Cette notion d'hybridation des ressources s'appuie sur les travaux de K. Polanyi. Le concept d'économie plurielle, proposé par J.-L. Laville, provient de la combinaison des trois grands types d'économie distingués par K. Polanyi que sont : le marché (l'économie marchande), la redistribution (l'économie non marchande) et la réciprocité (l'économie non monétaire). Le caractère pluriel de l'économie s'oppose à une vision de l'économie réduite au seul principe marchand. Une part importante de la vie économique, notamment celle qui est régie par la solidarité, peut alors être prise en compte. L'ÉS attribue à l'Etat un rôle central dans le développement des initiatives, ces dernières devant en retour jouer un rôle d'interpellation envers l'Etat. Cette conception des rapports à l'Etat est notamment opposée à celle de J.-F. Draperi pour qui l'économie sociale « revendique l'indépendance économique de ses entreprises » [Draperi J.F. (2007), p. 28].

Synthèse et conclusion

Parmi les travaux que nous avons repérés, nous pouvons établir des comparaisons entre les conceptualisations françaises et brésiliennes. Malgré des contextes et des analyses différents, nous avons tenté d'effectuer des rapprochements concernant les conceptualisations de chaque auteur.

Un premier rapprochement peut être fait entre M. Arruda au Brésil et J. Prades en France. Tous deux ont défini l'ESS comme étant dans un rapport d'opposition avec l'État et ils fixent aux études de l'ESS l'objectif de se concentrer sur les projets macro-économiques [Arruda M. (2003)] et les pratiques d'agglomération [Prades J. (2006)]. Un autre rapprochement concerne les écrits de J. Prades et de P. Singer qui attachent tous deux de l'importance à la propriété collective pour construire le projet d'ESS. Notons que Singer a emprunté le terme d'autogestion à la pensée européenne, et l'a réintroduit dans le contexte brésilien de récupération des entreprises dans les années 1990. Singer s'approche aussi de J.-F. Draperi dans sa conception du fonctionnement démocratique centrée sur la dimension éducative. En effet, celui-ci repose pour Singer sur l'autogestion en vue d'un processus éducatif et pour J.-F.

Draperi sur la double qualité au service d'une finalité éducative. Quant à L. I. Gaiger au Brésil et J.-L. Laville en France, tous deux distinguent plusieurs formes ou principes économiques. Pour L. I. Gaiger, les formes sociales de production sont basés sur la solidarité, le capitalisme et la famille qui correspondent pour J.-L. Laville aux principes de réciprocité, de marché et de redistribution. Dans les deux cas, la relation entre ces formes ou principes économiques permet d'expliquer le fonctionnement des initiatives solidaires. A ce sujet, G. Azam estime que « la redéfinition du poids respectif des trois pôles (marché, Etat, réciprocité) est fondamentalement une question politique à laquelle l'économie solidaire se doit de répondre » [Azam G. (2003)].

Certains auteurs au Brésil et en France portent un regard critique sur l'ESS. Ainsi, Leite et Faria au Brésil et Hély en France peuvent être rapprochés, car ils portent un regard critique sur la conceptualisation de l'ESS. Ils abordent l'ESS sous l'angle de la précarité des emplois et de son rôle essentiel dans la résorption du chômage. Mais tandis que Leite et Faria sont attentifs au projet collectif porté par l'ES, M. Hély considère que les associations se comportent comme les entreprises du secteur marchand.

Enfin, un dernier rapprochement peut être fait entre P. Singer et J.-L. Laville concernant l'apport de l'économie solidaire à la construction d'une société démocratique. En effet, Singer envisage l'ES comme pouvant conduire à « l'extension de la démocratie » à partir de la participation politique dans l'espace public, de même que J.-L. Laville porte son attention sur les interventions des associations dans l'espace public et sur leur capacité d'interpellation des pouvoirs publics.

A travers le choix des auteurs relevés plus haut pour chaque pays, nous avons donné une vue parcellaire de la recherche en ESS dans les deux pays. Mais ces confrontations entre auteurs de différents pays permettent d'établir des points de rapprochement qui montrent que des théories se forgent dans des contextes différents en élaborant des concepts similaires. De cette manière, nous avons souhaité poser les jalons d'une conceptualisation générale de l'ESS.

A partir de cette contribution, certaines contradictions peuvent apparaître dans les définitions de l'ESS, qui engendrent des obstacles vers une construction d'un projet politique propre à la pensée de l'ESS, indépendant des politiques publiques. Néanmoins, en cernant ces débats, nous avons souhaité contribuer à une meilleure compréhension de la dynamique interne des travaux académiques dans le domaine de l'ESS en soulevant quelques-uns des enjeux qui nous paraissaient essentiels.

Bibliographie

Arruda M. (2000), « Um novo humanismo para uma nova economia », in Kraychete, G.; Lara F.; Costa B., *Economia dos setores populares: entre a realidade e a utopia*. Petrópolis: Editora Vozes, 2000. p.192-204.

Arruda M. (2003), « Socioeconomia solidária », in Cattani A. D.. *A outra economia*. Porto Alegre: Veraz Editores, p.232-242.

Arruda M. (2005), « Redes, Educação e Economia Solidária: novas formas de pensar a educação de jovens e adultos », in Kruppa S. P. (éd), *Economia Solidária e Educação de Jovens e Adultos*, Brasília: Ministério da Educação.

Azam G. (2003), « Economie sociale, tiers secteur, économie solidaire. Quelles frontières ? », *La Revue du Mauss semestrielle*, 1er semestre, n°21.

Drapéri J.-F. (2007), *Comprendre l'économie sociale. Fondements et enjeux*, Paris, Dunod.

Drapéri J.-F. (2005), *L'économie sociale. Utopies, pratiques, principes*, Presses de l'économie sociale.

Eme B. et Laville J.-L. (1988), *Les petits boulots en question*, Syros/Alternatives, Paris.

Faria J. H. de (2009), *Gestão Participativa: relações de poder e de trabalho nas organizações*, São Paulo: Editora Atlas S.A.

Gaiger L. I. (2000), « Sentidos e possibilidades da economia solidária hoje », in Kraychete G.; Lara F.; Costa B. (2000), *Economia dos setores populares: entre a realidade e a utopia*, Petrópolis: Editora Vozes, p.167-190.

Gaiger L. I. (éd) (2004), *Sentidos e Experiências da Economia Solidária no Brasil*, Porto Alegre: Editora da UFRGS.

Hély M. (2009), *Les métamorphoses du monde associatif*, Presses Universitaires de France.

Laville J.-L., (2005), *Action publique et économie solidaire. Une perspective internationale*, Editions Erès.

Laville J.-L. (2001), « Vers une économie sociale et solidaire ? », *Recma*, n°281.

Laville J.-L. (1994), *L'économie solidaire : une perspective internationale*, Desclée de Brouwer.

Leite M. de P.; Araújo, Â. M. C.; Lima J. C. (2011), *Relatório Final: A crise do trabalho e as experiências de geração de emprego e renda: as distintas faces do trabalho associado e a questão de gênero*. Campinas (en ligne).

Leite M. de P. (2011), « Cooperativas e Trabalho: Um olhar sobre o setor de reciclagem e fábricas recuperadas em São Paulo », in *Anais do IIº Seminário Internacional organização e condições do trabalho moderno*. Campinas (en ligne).

Prades J. (2013), *L'utopie réaliste : le renouveau de l'expérience coopérative*, L'Harmattan.

Prades J. (2006), *Compter sur ses propres forces. Initiatives solidaires et entreprises sociales*, Editions de l'Aube.

Singer P. (2000a), *Uma utopia militante: repensando o socialismo*, Petrópolis: Vozes, 2º éd.

Singer P. (2000b), *Economia Socialista*, São Paulo: Editora Fundação Perseu Abramo.

Singer P. (2003), *Economia Solidária*, in Cattani A. D., *A outra economia*, Porto Alegre: Veraz Editores. p.116 – 125.